

COÛT RÉEL DE VOTRE DON



MONTANT DU DON	CRÉDIT D'IMPÔT FÉDÉRAL	CRÉDIT D'IMPÔT PROVINCIAL	TOTAL DES CRÉDITS	COÛT RÉEL DU DON
50 \$	6,27 \$	10,00 \$	16,27 \$	33,73 \$
100 \$	12,53 \$	20,00 \$	32,53 \$	67,47 \$
250 \$	38,84 \$	52,00 \$	90,84 \$	159,16 \$
500 \$	107,74 \$	112,00 \$	219,74 \$	280,26 \$
1 000 \$	245,54 \$	232,00 \$	477,54 \$	522,46 \$
5 000 \$	1 221,02 \$	1 192,00 \$	2 413,02 \$	2 586,98 \$

TABLEAU À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET BASÉ SUR UN REVENU ANNUEL IMPOSABLE DE 201 000 \$ POUR L'ANNÉE 2016-2017

EXEMPLE DE CALCUL

Pour l'année 2016, Madame Lebon, dont le revenu imposable est de 201 000 \$, décide de faire un don de 5000 \$ au Centre de soutien entr'Aidants. Voici comment serait calculé son crédit d'impôt.

Fédéral (1 221,02 \$) incluant :

25,06 \$ (12,53% sur les premiers 200 \$)

275,60 \$ (27,56 % 1 000\$) soit le moins élevé des montants suivants :

- o la partie de son don qui dépasse 200 \$ (4 800 \$)
- o le montant du revenu imposable qui dépasse 200 000 \$ (1 000\$)

920,36 \$ (24,22 % de 3 800\$) pour le total des dons de l'année dépassant 200 \$ qui ne sont pas admissibles au taux de 27,56 % (4 800 \$ - 1 000\$)

(Ces montants tiennent compte de l'abattement fiscal de 16,5 % pour le Québec)

Provincial (1 192 \$) :

40 \$ (20 % sur les premiers 200\$)

1152 \$ (24 % sur l'excédent)

Total des crédits : 2413,02 \$ (1 221,02 \$ + 1 192\$)